

L'APPOSITION: PRÉTEXTE D'UNE RUPTURE D'AVEC LA TRADITION DANS *UNE SI LONGUE LETTRE* DE MARIAMA BÂ

KOUAKOU Konan Samuel
Assistant
Enseignant-Chercheur
Université Alassane Ouattara, Bouaké, (Côte d'Ivoire)
Département de Lettres Modernes
kkonansamuel@yahoo.com

Résumé

L'apposition, procédé syntaxique pour la grammaire traditionnelle, charrie une valeur sémantique et un ancrage énonciatif. Syntaxiquement, elle est marquée par des signes de ponctuation brisant la linéarité de la phrase. Elle éprouve donc la norme créant ainsi une subversion de la phrase normative française. L'apposition, relevant de diverses natures de mots, jouit d'une mobilité qui lui confère une valeur seconde de proposition soumise à une proposition principale. Les détachements opérés participent alors de l'expressivité. *Une si longue lettre* l'illustre bien. Toute chose qui épouse une valeur significative et énonciative témoignant a posteriori de la visée de l'auteure, notamment la rupture sociale encourageant la gent féminine à la lutte émancipatrice.

Mots-clés: Apposition, Expressivité, Non-Norme, Procédé Syntaxique, Subversion

Abstract

The apposition, a syntactic process for traditional grammar contains a semantic value and an enunciative bond too. syntactically, it is marked by punctuation marks, breaking the continuity or the linearity of the sentence. It experiences the norm by creating therefore a subversion of the French normative sentence. The apposition, belonging to various natures of words, has a mobility that confers itself a second value of clause submitted to a main clause. The detachments that take place in the sentence participate in the expressiveness. *Une si longue lettres* exemplifies it so well. Anything that goes with a significant and enunciative value that witnesses after wards the author's aim, including the social rupture that encourages women to emancipate themselves.

Key words: Apposition, Expressiveness, Non-Standard, Syntactic Process, Subversion

Introduction

L'apposition, du latin *appositio* «action d'ajouter», connaît des emplois et interprétations divers dans un discours ou dans un texte donné. Pour Dubois, c'est une «identité référentielle» (2002, p.46). C'est donc un mot ou un groupe de mots associés à un autre terme de la phrase qui désigne la même entité que ce terme, mais d'une autre manière. Ce phénomène grammatical est, la plupart du temps, considéré comme une modalité de disjonction, de dislocation dans la construction phrastique. De façon explicite, l'apposition est la séparation par une pause dans la parole, et par la virgule - pour la grammaire traditionnelle - ou par les parenthèses ou les tirets, à l'écrit. Pour Maurice Grevisse «l'apposition est un élément nominal placé dans la dépendance d'un autre élément nominal et qui a avec celui-ci la relation qu'a un attribut avec son sujet, mais sans copule» (Grevisse et Goosse, 2007, p. 422). Facultative, elle apparaît, en effet, comme une distorsion syntaxique, c'est-à-dire une construction qui s'écarte de la norme syntaxique de la phrase traditionnelle. Pour rappel, la phrase normative dite canonique présente la structure suivante: «**SN+SV**» ou soit «**SN+SV+C**» ou soit «**SN+SV+ATT.**» Complément détaché sans altération de la sémantique de la phrase de base, l'apposition s'insère dans l'énoncé pour y apporter des informations supplémentaires. Son usage dans les discours ou dans les écrits littéraires ne semble pas être un choix fortuit. Qu'en est-il exactement? C'est cette préoccupation qui motive la présente réflexion sur le sujet suivant: «L'apposition: une rupture syntaxique dans *Une si longue Lettre* de MARIAMA BÂ.» Comment à travers la pratique grammaticale de l'apposition, Mariama Bâ exprime-t-elle son point de vue sur les réalités de la société africaine, en général, et singulièrement, sur celles de la société sénégalaise? Pour cette analyse, la grammaire descriptive nous sera utile pour la description des termes mis en apposition. Elle ne se fera pas hors de la grammaire normative qui fournira les fondamentaux qui gouvernent la pratique de l'apposition. Le principe de linéarité pouvant masquer la structure sous-jacente de la phrase, la théorie transformationnelle permettra de mettre en exergue les notions de structure de surface et celle dite profonde. Ladite réflexion se présentera en quatre grands axes. Le premier mettra en relief la notion de l'apposition, notamment son histoire et sa construction syntaxique. Le deuxième étudiera sa sémantique dans le corps. Relativement aux troisième et quatrième points, l'accent sera mis sur l'idéologie et sur la subjectivité de l'auteure.

1. La notion de l'apposition

Procédé syntaxique, l'apposition est régulièrement convoquée dans les énoncés pour donner une certaine expressivité. Son mode opératoire implique un mot ou un groupe de mots qui se rapporte à un nom ou à un pronom en apportant des compléments d'informations sur la qualité ou sur la nature. Dans cette dynamique Gaëlle Bodelet renchérit que l'apposition «apporte un complément d'information à un nom, tout en gardant la même identité : c'est une sorte de doublure- celle qui apporte tout confort au manteau. Elle est souvent séparée du nom par une virgule, mais pas toujours.» (2014, p.10). Elle est, en effet, une séquence intégrée dans la phrase qui se détache du nom qu'elle détermine. Robert-Léon Wagner la qualifie, alors, de «construction syntaxique de mise en position détachée.» (Robert-Léon Wagner, 1992, p. 323). Ce détachement n'altère en rien l'extension sémantique du nom auquel l'apposition est syntaxiquement subordonnée, contrairement aux modificateurs du nom qui apportent des informations spécifiques sur ce nom.

Dans cette perspective Roberte Tomassone souligne que «Le détachement indique qu'il y a dans la phrase une nouvelle affirmation, une double énonciation.» (2002, p. 206). Cela sous-entend que la construction de l'apposition, plutôt que d'être dans la continuité du discours ou de l'énoncé, s'intercale ou encore s'oriente dans une autre dimension. On parle de structure intercalée à valeur d'orientation (orientation en termes de précision, de complément d'information). Laquelle orientation constitue un discours secondaire qui enrichit la phrase de base. *Quid* de l'origine et de la construction syntaxique de l'apposition ?

1.1. L'histoire de l'apposition

L'apposition est une catégorie fonctionnelle qui peut être comptée parmi les plus récalcitrantes de la grammaire traditionnelle. Il lui a fallu attendre des siècles durant, avant que les analyses ne connaissent des précisions suffisantes pour faire d'elle un outil grammatical opératoire. Cela se justifie par le fait que cette notion est à la fois « méconnue et contestée. » (Franck Neveu, 2000, p. 3). L'apposition apparaît chez les grammairiens latins dès les IV^e et V^e siècles. Ils la décrivent comme « une construction épithétique qualifiée, selon les auteurs, *d'adjuncta*, *d'apposita*, ou de *sequentia*, (qui signifie une explication ajoutée) et formée d'un syntagme en appui à un support nominal, dont le sens se trouve ainsi complété ou déterminé. » (Franck Neveu, 2000, p. 4-5) L'apposition connaît, cependant, sa « grammatisation » effective à partir du XVI^e siècle qui se prolonge en France vers la fin du XVIII^e siècle.

Mais c'est à Du Marsais que l'on doit la réintroduction dans le discours grammatical en France de l'apposition (articles « Apposition » et « Construction » de *Y* Encyclopédie). Présentée comme une figure de construction, l'apposition est la mise en relation directe, c'est-à-dire sans conjonction, d'un nom propre et d'un nom commun, dont par exemple **X** exerce une caractérisation sur **Y**. Par où l'on constate que la notion de l'apposition n'est pas une expansion restrictive contrairement à l'épithète qui modifie seulement le substantif.

1.2. La construction syntaxique de l'apposition

La syntaxe appositive jouit d'une variation féconde dans la construction phrastique et donne naissance à un florilège de schèmes. Cette construction du type détaché crée, alors, une distorsion syntaxique. Dès lors, elle bouleverse la structure profonde de la phrase normative de la langue française. La phrase normative, en effet, est conçue dans une structure linéaire ; ses constituants obéissent à un ordre canonique qui se présente ainsi : **Sujet + Verbe (S.V)** ou **Sujet + Verbe + Complément (S.V.C)** ou encore **Sujet+Verbe+Attribut (S.V. A)**. Cette structure propose que la phrase soit assez simple et facilement accessible. Ainsi :

La phrase canonique est généralement assimilée à la phrase assertive simple, ce qui revient à considérer cette dernière comme la forme prototypique de la classe de toutes les phrases. On peut aussi considérer que la phrase canonique est une entité purement théorique dont la phrase assertive simple se trouve être la réalisation la plus immédiate et, sans doute, la plus fréquente. (Jean-Claude Corbeil, 2007, p. 344).

On peut, à partir de cette assertion, dire que la phrase normative dispose des canaux qui, en réalité, devraient lui conférer une construction statique. Malheureusement, l'apposition déstabilise cette norme de par sa position dans la phrase. Ce système appositif est perçu comme « l'appariement d'un apport et d'un support réunis dans un même cadre syntactico-sémantique que définit un mécanisme d'incidence. » (Franck Neveu, 2000, p. 112) Parlant des incidences, l'on notera que :

Les propositions incidentes se distinguent des propositions incises par leur rôle et par leur structure. Comme les incises, elles sont insérées à l'intérieur ou placées à la fin d'une phrase. A la différence des incises, elles n'indiquent pas le discours rapporté, mais elles servent à insérer un commentaire sur un discours à l'intérieur de ce discours (Martin RIEGEL et alii, 2008, p. 461).

Autrement dit, la présence de cette proposition incidente traduit des propos ou des considérations accessoires, complémentaires à l'idée exprimée dans la proposition principale. Elle est, alors, une sorte de commentaire du locuteur sur l'idée ou la pensée produite dans la phrase de base ou la phrase source. Deux types d'appariement vont nous intéresser dans cette réflexion.

- L'appariement standard:

Il s'entend comme une construction frontale dont le support du complément détaché en début est une sorte d'antécédent du sujet de la phrase. De ce fait, « on peut tenir l'appariement pour standard lorsque l'apport manifeste une incidence directe sur le référent du support, c'est-à-dire lorsque le champ référentiel de la base

actancielle (contrôleur) appelée par le terme détaché est intégralement couvert par le groupe en poste sujet.»(Franck NEVEU, 2000, p. 114).En d'autres termes, l'appariement standard appositif en position antéposée est une reprise endophorique du sujet de la phrase. Les exemples suivants illustreront bien ces propos :

Pratique, Modou conduisait les syndicalistes à collaborer le gouvernement. (*Une si longue lettre*, p. 53).

Epuisée, Binetou regardait d'un œil désabusé évoluer ses camarades. (*Une si longue lettre*, p. 98).

Les termes mis en apposition dans ces deux exemples montrent sans équivoque que « Modou » dans l'exemple 1 et « Binetou » dans l'exemple 2 sont respectivement leurs référents qui constituent les différents sujets des verbes desdites phrases. L'adjectif qualificatif « pratique » porte la marque du singulier qui se rapporte à Modou, d'où l'invariabilité du verbe « conduisait. » Dans cette veine, le participe passé « épuisée » pris comme adjectif qualificatif (féminin /singulier) se rattache également à « Binetou ». Par conséquent le verbe reste invariable.

On le constate, dans cet appariement, le segment détaché forme en réalité un ensemble indissociable avec le référent ou le support qui couvre pleinement le sujet de la phrase.

- L'appariement oblique :

L'appariement est dit oblique ou asymétrique quand l'actant n'appartient pas à la valence du verbe. Ainsi, le terme détaché « manifeste une incidence indirecte sur le référent du support.» (Franck NEVEU, 2000, p.114).La réalisation de cette construction est possible si le référent du segment support est relativement couvert par le sujet de la phrase ou encore si le référent du segment support est obliquement reporté «sur un morphème objet de type pronominal ou sur un morphème actanciel affecté à la détermination d'un constituant du groupe objet.»(Franck NEVEU, 2000, p. 114). Explicitement le support sur lequel porte le terme appositif en position frontale est repris soit par un pronom ou soit par un adjectif possessif, qui ont une position variée dans la phrase. Examinons cet exemple pour mieux s'en convaincre.

Sourire, prendre l'événement à la légère, comme ils l'ont annoncé. (*Une si longue lettre*, p. 74).

Le pronom personnel complément « I' » qui assume la fonction de complément d'objet direct dans cette phrase permet de constater une présence relative des termes mis en apposition. Au-delà, l'on remarque que le sujet du verbe « ont annoncé » n'entretient pratiquement pas de relation avec ces termes. Le sujet (ils) se rapporte à un fait extralinguistique. Les deux appariements étudiés présentent des points divergents notamment leur apparition dans la phrase. L'un (standard) apparaît intégralement alors que l'autre (oblique) a une apparition subtile.

Au total, l'appariement dans l'apposition examine la relation qui peut exister entre les éléments supports et les mots ou groupes de mots qui sont détachés.

2. La sémantique de l'apposition dans l'œuvre

Par sémantique, il faut entendre la mise en exergue du sens ou de la signification de l'apposition dans *Une si longue lettre*. L'apposition, en effet, peut se percevoir comme un mot ou un segment de mots qui constituent selon Benjamin DELORME « une prédication seconde qui se rattache à syntagme nominal support.» (2010, p. 1) Dans cette même perspective, Bernard FRADIN renchérit en ces termes : l'apposition « exprime sémantiquement un contenu phrastique à l'intérieur même de la phrase. » (1990, p. 8) Plus clairement, l'apposition apporte des informations qui évoquent une ou des propriétés du segment support. Elle requiert diverses significations, cependant, pour cette réflexion, le choix portera sur deux points.

2.1. L'apposition: un sens descriptif

Dans une construction de phrase, l'apposition tient parfois à mettre en évidence une attitude ou une situation du segment support qui voit sa réalisation dans l'action principale. Explicitement, l'apposition descriptive révèle les conditions dans lesquelles se trouve le support. Les réalités du support en position sujet, en effet, sont décrites par cette mise en apposition. Ainsi, les cas suivants :

Je te disais : **et maintenant... Mes enfants sur le siège arrière de la Fiat 125, couleur crème, grâce à toi**, mes enfants peuvent toiser l'opulente belle-mère et la frêle enfant dans les rues de la ville. (*Une si longue lettre*, p. 104).

Troublée par la ténacité des répétitions, **inquiète**, j'acceptai la proposition. (*Une si longue lettre*, p. 159).

sont tout à fait représentatifs de l'apposition descriptive chez Mariama Bâ. Phrases parfois complexes ou simples, les termes mis en apposition sont réellement significatifs. La description qui est ici faite est très objective, explicite. Ainsi, dans l'énoncé 1 par exemple, les indices appositifs dénotent d'une véritable description dans la mesure où les précisions sont minutieusement faites sur les éléments décrits. La marque du véhicule est précise « Fiat 125 », la couleur l'est également « crème ». Ces informations données sur l'objet décrit permettent alors de le distinguer parmi des véhicules. Par ailleurs, l'expression « grâce à toi », dans cette phrase n'est pas fortuite. Elle justifie, en réalité, la fin d'une affliction, d'une souffrance endurée ou subie par la veuve de Modou. Cette apposition descriptive augure donc de la joie, du soulagement qui anime cette dernière de voir désormais sa condition de vie s'améliorer. L'énoncé 2 présente également une tournure descriptive. « Troublée par la ténacité des répétitions », « inquiète » qui sont des séquences apposées mettent en exergue la réaction du pronom personnel « je » qui est une reprise exophorique (désigne les cas où l'information à retrouver n'est pas dans les paroles échangées mais plutôt dans la situation où elles surviennent) de Ramatoulaye. Ces séquences, en effet, expriment ou décrivent la situation angoissante ou tourmentante de celle-ci. La perte du conjoint dans un couple constitue, en effet, une période, un moment extrêmement difficile pour la conjointe, car elle court toute sorte de risques. Cette vie déconcertante ou lamentable la contraint à l'abdication en acceptant l'inacceptable.

Si cette œuvre décrit parfois des scènes par le truchement du procédé emphatique, elle n'exclut non plus la mise en lumière des points d'ombre des faits relatés par ce même procédé.

2.2. L'apposition : un procédé explicatif

Dans certaines constructions phrastiques, l'apposition souligne la plupart du temps des points de vue de l'auteur. Cette mise en apposition, qui est une forme de développement, éclaire ou élucide une section de la phrase notamment la phrase de base. L'apposition apparaît donc comme une sorte de commentaire inséré dans la phrase de base ou « le segment support » pour rendre fluide la pensée de celui qui produit l'énoncé. Mariama Bâ ne déroge pas à la règle dans cette œuvre. En témoigne l'indice suivant :

Après Tamsir éliminé depuis ce jour mémorable où j'ai tué ses aspirations de conquérant ; **après Tamsir donc**, Daouda Dieng candidat à ma main ! Daouda Dieng avait été le préféré de ma mère. J'entends sa voix persuasive me conseiller : **une femme doit épouser l'homme qui l'aime mais pas celui qu'elle aime** ; c'est le secret d'un bonheur durable. (*Une si longue lettre*, p. 115).

Les segments mis en apposition dans cet énoncé ne manquent pas d'intérêt et marqués par plusieurs signes de ponctuation. Sémantiquement, en effet, ces indices apportent des précisions, des explications supplémentaires mais surtout significatives dans la mesure où elles dépouillent la phrase support de toute ambiguïté. Mats Forsgren soutient dans cette veine que l'apposition « constitue une assertion secondaire, subordonnée sémantiquement à l'assertion primaire de l'énoncé. » (1991. p. 602). Ainsi, le premier terme mis

en apposition « après Tamsir donc » marque ici une insistance qui résonne comme la fin d'une longue explication, donc une conclusion. Le joncteur « donc » présent n'est par un fait du hasard, car il exprime, en règle générale, une valeur explicative ou conclusive. Le deuxième indice « une femme doit épouser l'homme qui l'aime mais pas celui qu'elle aime », abonde dans le même sens. Cette apposition pose les jalons, les bases ou encore les conditions d'une vie paisible, heureuse dans un foyer. Dans cette perspective, le constat est que :

L'apposition est syntaxiquement constituée d'une base (thème régissant ou le recteur) et d'un élément appositif (thème régi), sémantiquement, elle véhicule un prédicat externe secondaire, et pragmatiquement constitue une assertion de l'énoncé fournissant une information accessoire sur le référent de base. (M. Forsgren, 1988, p. 138-139).

On peut le souligner, l'apposition est un moyen qui permet à l'auteure de rendre plausible ses pensées mais également un prétexte pour exprimer sa vision sur la société sénégalaise, en particulier.

3. L'apposition, un prétexte de dénonciation de la société traditionnelle

L'organisation de la société traditionnelle africaine est dominée par la stricte gouvernance des hommes, reléguant ainsi les femmes au second plan. A travers cette façon de gouverner, le rôle de la femme se réduit à celui de mère de famille, chargée de transmettre l'éducation aux enfants, soit celui de l'épouse qui voue un culte de soumission à l'époux. La plupart du temps, en effet, les hommes exercent une domination allant jusqu'au contrôle du corps et à la sexualité de la femme. S'insurgeant contre de telle aliénation de la femme sur la base patriarcale, Mariama Bâ fustige cet abus par le moyen de l'apposition. Elle met en relief les différentes pratiques obscènes de la société traditionnelle africaine, en général, et singulièrement celles de la société sénégalaise par la construction emphatique. Nous nous attarderons sur deux faits pour le besoin de la concision.

3.1. L'apposition comme indice de l'intellectualité féminine

Le phallocentrisme, attitude consistant à privilégier les valeurs et comportements masculins au détriment des valeurs traditionnellement reconnues comme féminines, est le socle du pouvoir traditionnel d'alors. La société traditionnelle se complaisait à inférioriser la femme dont le seul rôle à elle dévolu est celui de la procréation. Cette infériorité lui enlève toute capacité à exercer une activité physique ou intellectuelle. Pour battre en brèche cette présomption ou cette opinion négative à l'endroit de la femme, la romancière vulgarise la qualité indéniable de la gent féminine. Cette assertion est justifiée par les morceaux suivants :

Et ma fille Daba, **préparant son baccalauréat**, emmenait souvent à la maison des compagnes d'études. *Une si longue lettre*, p. 71

Et puis, la petite Nabou exerçait un métier. Elle n'avait point de temps pour des « états d'âme ». **Responsable de services de garde rapprochés à la maternité du Repos Mandel, au débouché de quartiers périphériques peuplés et démunis**, elle accomplissait à longueur de journée, **maintes fois**, des gestes libérateurs de vie. Les bébés passaient et repassaient entre ses mains expertes. *(Une si longue lettre*, p. 92)

Les traits féminins mis en apposition dans les deux exemples sont significatifs. L'exemple1, en effet, présente la femme, notamment la jeune fille Daba, comme étant dotée des mêmes capacités de réflexion que les jeunes garçons. L'apposition « **préparant son baccalauréat** » montre ici que Daba dispose des aptitudes qui lui permettent de mener des activités intellectuelles, lesquelles activités ne sont jusque-là dévolues qu'aux hommes. Les études secondaires embrassées par la jeune Daba, qui doivent lui ouvrir les portes du supérieur viennent détruire, encore une fois de plus, les préjugés d'infériorité de la femme face à l'homme.

Le deuxième exemple vient renforcer les atouts dont dispose la femme. A travers la petite Nabou, les qualités intellectuelles, le bon sens et le sens de la responsabilité déniés à la femme par la tradition se découvrent. En effet, les différentes expressions mises en apposition dans cet exemple révèlent les capacités intrinsèques, mais encore les valeurs d'éthique, de probité de la femme dans l'exercice de sa mission. La femme rivalise d'ardeur avec les hommes, car elle tient des postes de responsabilité comme le signifie ce morceau choisi : « responsable de services de garde rapprochés.» Cela dit, la femme assume et assure avec la plus grande sérénité, ponctuée d'un véritable dévouement ce type de fonction. Comme on peut le constater, l'apposition à ce niveau est un prétexte pour la romancière de déconstruire les idées de carence, de sexe faible qui infantilisent et relèguent la femme au bas de l'échelle. Si la romancière, par l'apposition, tente de rétablir l'image de la femme ternie par la tradition, il n'en demeure pas moins qu'elle déprécie certaines pratiques de ladite tradition.

3.2. L'apposition: un outil de rejet des pratiques traditionnelles

La société traditionnelle africaine est régie par des pratiques, qui très souvent n'honorent pas les femmes. Ces pratiques les confinent dans un environ qui les maintiennent captives, c'est-à-dire réduites à un état de servitude morale ou physique. Pour s'affranchir, elle crée parfois des situations d'insoumission. Pour les encourager dans cette aventure, les propos suivants sont édifiants :

L'insoumission aux pratiques traditionnelles liberticides doit être appuyée par une lutte pour arriver à l'émancipation de la femme, voilà la voie révolutionnaire que proposent les auteures. Cette voie pourra ainsi montrer que la souffrance de la femme est réelle et permettra d'afficher, par la même occasion, sa volonté de changement car « sa libération passerait par une révolution idéologique et comportementale dans tous les secteurs de la vie quotidienne (C. Onyekachi, 2015, p. 113).

Cette interpellation fait écho chez Mariama Bâ ; et elle la rend de fort belle manière par l'usage de l'apposition comme on le peut voir à travers ces indices :

Mais la décision finale m'appartient. Modou, **absent toute la nuit** (consommait déjà le mariage ?), la solitude qui porte conseil me permit de bien cerner le problème. (*Une si longue lettre*, p. 79)

Cet exemple aborde la question de la polygamie qui est un des points focaux de la tradition africaine. Cette pratique représentant pour l'homme un challenge, mais aussi une sorte de richesse selon la tradition (les enfants issus du mariage sont une bénédiction et une richesse), est perçue par les femmes comme une tragédie dans le foyer. Elle est appréhendée par les femmes comme une source de souffrance et d'angoisse pour la première femme. Le passage mis en apposition «**absent toute la nuit**» traduit le désordre, la désorganisation qui s'installe dans le foyer. L'harmonie, le confort et la sérénité qui régnaient font place au déséquilibre et à la suspicion. L'auteure s'insurge contre cette polygamie que TRAORE Abibatou appelle «cette intervention bizarre de l'être humain.»(1998, p. 92) Alors que la polygamie complique et détruit très souvent l'avenir de la femme, elle constitue pour l'homme la voie idéale pour garder sa suprématie. Plus qu'un simple terme grammatical, l'apposition, pour la romancière, sert à mettre en lumière les actes de nature moralement néfastes et nuisibles à l'épanouissement de la femme. Dans cette construction appositive, le détachement se perçoit comme un fait stylistique dont il convient d'analyser les traits perceptibles.

4. L'apposition: un indice de subjectivité de l'auteure

La subjectivité s'oppose à l'objectivité. L'objectivité n'est pas du domaine de l'esprit qui est peu évident, peu palpable. Elle est, en effet, en rapport avec ce qui est concret, qui ne souffre d'aucune ambiguïté dans sa construction. Ainsi, le lien explicite révèle le véritable rapport suscité par les rapports de sens entre les énoncés. La subjectivité appartient à l'esprit, elle est donc particulière, spécifique. Etymologiquement, c'est ce qui appartient au sujet. Par la subjectivité, il faut entendre la démarcation ou

le style de la romancière. Le style selon (Dubois, 1973, p. 456) se définit comme « la marque de l'individualité du sujet dans le discours. Il est une notion fondamentale, forte idéologie. » Dans cette même veine renchérit André Georgi (1966), en ces termes :

C'est la façon dont on utilise les matériaux. Il ajoute au vocabulaire et aux usages grammaticaux l'emploi des images, naturelles, ou recherchées, des comparaisons, de la métaphore plus ramassée, plus nerveuse ou plus savante. Ce sont les sonorités, c'est l'ordre des mots... C'est aussi le rythme qui, sans rappeler autant que possible celui des vers, doit apporter une satisfaction à l'oreille ; c'est la construction de la phrase, courte ou périodique. [...] Le style, c'est pour chaque auteur le caractère personnel de l'expression(153).

Autrement dit, c'est la marque qu'un auteur apporte ou imprime à son œuvre pour exprimer sa créativité, son originalité, sinon c'est l'utilisation personnelle des éléments constitutifs de la langue pour traduire des pensées ou des idées. Deux figures de rhétorique parmi cette multitude serviront d'indices pour mieux élucider cette analyse.

4.1. L'apposition : une construction elliptique

Suppression volontaire dans certaines constructions de la phrase, sans toutefois altérer ou rendre agrammaticale le sens de la phrase, l'ellipse apparaît bien des fois dans des discours ou des textes écrits de plusieurs auteurs. Figure rhétorique, l'ellipse de façon traditionnelle

Correspond à une figure macro-structurale de construction. On l'identifie lorsqu'une suite de syntaxe apparaît dépourvue de supports lexicaux communément attendus et grammaticalement impliqués, dans les éléments qui se trouvent en seconde position de construction parallèle, et ce en fonction d'une conception particulièrement exigeante de l'expression de la phrase (Georges Molinié, 1992, p. 126.)

Autrement, l'ellipse est une figure de construction qui permet une économie de mots sans toutefois rendre le texte ou la phrase agrammaticale. Dans cette dimension appositive, la présence de l'ellipse crée un rythme accéléré en donnant une certaine vivacité ou expressivité à l'énoncé. Examinons cet exemple pour mieux cerner cette construction :

J'avais entendu trop de détresses, pour ne pas comprendre la mienne. Ton cas, Aïssatou, le cas de bien d'autres femmes, **méprisées, reléguées ou échangées**, dont on s'est séparé comme d'un boubou usé ou démodé. (*Une si longue lettre*, p. 83)

Plusieurs mots ou groupes de mots sont mis en apposition dans cette phrase. Les participes passés « méprisées, reléguées, échangées » pris ici comme des adjectifs qualificatifs expriment inéluctablement mieux la construction elliptique. En effet, en dépliant ces trois adjectifs selon Noam Chomsky dans sa théorie transformationnelle, on peut obtenir des propositions subordonnées notamment celles dites relatives qui sont introduites, en général, par les pronoms relatifs « qui, que quoi dont lequel... » L'ellipse dans cet indice est ainsi caractérisée par l'absence du pronom relatif « qui ». Restructurons cette phrase :

J'avais entendu trop de détresses, pour ne pas comprendre la mienne. Ton cas, Aïssatou, le cas de bien d'autres femmes **qui sont méprisées, qui sont reléguées ou qui sont échangées**, dont on s'est séparé comme d'un boubou usé ou démodé.

La présence du pronom relatif, de même que celle de la conjugaison de l'auxiliaire « être » alourdissent ou ralentissent le rythme de la phrase. La phrase perd désormais sa valeur esthétique, sa beauté langagière. On comprend aisément Franck Neveu quand il soutient que « proche de la relation attributive, l'apposition manifeste un fonctionnement « incidentiel » de type attributif, mais discontinu par l'absence de médiation verbale. » (F. Neveu, 2001, p. 114). De façon plus claire, l'apposition manifeste une sorte de valeur attributive dont seule la manipulation transformationnelle permet de la déceler. Outre la figure elliptique, l'apposition peut également exprimer la valeur accumulative.

4.2. L'apposition, une construction accumulative

Figure de rhétorique, l'accumulation se traduit par une sorte d'énumération d'un grand nombre de détails qui développent l'idée principale, qui notamment relèvent d'un même ensemble. Jean Dubois la définit comme un « groupement dans une même phrase et un même mouvement oratoire, de détails (mots) de termes ou encore des séquences qui créent une facilité d'expression et d'élocution. » (Jean Dubois, 1974, p.7). Le corpus de cette réflexion n'est pas exempt de cette construction. Mariama Bâ en use pour mettre en évidence certaines descriptions qu'il convient d'analyser :

Nous étions dans les hauts sommets tandis que ta belle-mère, **qui te voyait rayonner auprès de son fils, qui voyait son fils fréquenter de plus en plus la forge de ton père, qui voyait ta mère prendre des rondeurs et mieux s'habiller**, pensait de plus à sa vengeance. (*Une si longue lettre*, p. 53)

A travers ces extraits, les termes mis en apposition se superposent les uns sur les autres. Ce type de construction appositive, en effet, n'est pas un fait du hasard dans la mesure où il exprime une forme d'insistance. Il met, par ailleurs, en évidence plusieurs traits qui tous renvoient à une seule réalité ou à une seule personne. On peut le souligner, dans cet énoncé, l'apposition accumulative porte sur trois propositions subordonnées relatives notamment « qui te voyait rayonner auprès de son fils, qui voyait son fils fréquenter de plus en plus la forge de ton père, qui voyait ta mère prendre des rondeurs et mieux s'habiller. » Ces relatives qui sont toutes introduites par le pronom relatif « qui » reprennent l'antécédent « Belle-mère ». Elles permettent, ici, sous l'effet d'instance, de focaliser toute l'attention sur l'attitude de la « Belle- mère » tout le long de cette construction phrastique.

Le comportement d'espionnage qui semble être une valeur ancrée dans les mœurs des « Belles-mères » et par ricochet, chez les femmes, en général, est le message que l'auteure véhicule par cette mise en apposition accumulative. Comme l'on peut le remarquer, l'usage de l'apposition à valeur accumulative par l'auteure participe de l'intensification et de l'insistance dans le discours, mettant ainsi en relief les réalités et pratiques peu orthodoxe de la société sénégalaise, en particulier, et de celle africaine, en général.

Conclusion

L'apposition a une triple position dans l'organisation phrastique. C'est une tournure emphatique qui met en relief certains propos pour leur donner du tonus et de l'expressivité. Riche, autant syntaxiquement que sémantiquement, l'apposition constitue un tremplin pour la romancière, Mariama Bâ. Elle l'utilise à dessein pour exprimer ses sentiments et ressentiments envers des pratiques qui régissent la société traditionnelle africaine. Par le truchement de cette entité grammaticale, elle pointe du doigt les conditions sociales qui ridiculisent et avilissent les femmes. Si la voix orale semble ne pas porter du fruit du fait des garde-fous de la tradition, l'écrivain, « peut créer volontairement des ruptures de rythme. Parfois, il traduira les méandres compliqués de l'analyse psychologique par une phrase complexe dans laquelle abonderont des compléments, les subordonnées de subordonnées, les propositions incises, les parenthèses... » (Georges GALICHET et alii, 1969, p.328). C'est dans cette dynamique que l'apposition n'a pas manqué d'intérêt dans cette œuvre pour exhumer les pensées profondes de Mariama Bâ. Celles de voir s'instaurer l'égalité entre l'homme et la femme.

Bibliographie

- BODELET Gaëlle, 2014, *L'Essentiel de la grammaire : pour les Nuls*, Paris, Edition First.
- CORBEIL Jean-Claude, 2007, *L'Embarras des langues : Origine, conception et évolution de la politique linguistique Québécoise*, Montréal, Québec Amérique.
- DELORME Benjamin et LEFEUVRE Florence, 2010, *De La Prédication seconde à la prédication autonome*, Verbum, XXVII, 4.
- DUBOIS Jean et alii, 2002, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse –Bordas VUEF.
- FORSGREN Mats, 1988, *Apposition adnominale : déterminants et ordre des constituants* », travaux de linguistique, no17, Paris, De Boeck Supérieur
- FORSGREN Mats, 1991, « *Eléments pour une typologie de l'apposition en Linguistique française* », in D. Kremer (éd.), *Actes du XVIII^e congrès international de Linguistique et de Philologie romanes*, II, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- FRADIN Bernard, 1990, « *Approche des constructions à détachement. Inventaire* », *Revue romane*, 52, 1, Copenhague, John Benjamins Publishing Company, p.101-123.
- GALICHET Georges et alii, 1969, *Grammaire française expliquée* ; Paris, Charles-Lavouzelle & Cie.
- GEORGES Moulinié, 1992, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie Générale Française.
- GREVISSE Maurice et André Goosse, 2007, *Le Bon Usage. Grammaire française*, 14^e édition, Bruxelles, de Boeck Université.
- NEVEU Franck, 2000, « *L'Apposition : concepts, niveaux, domaines. Présentation* », *Langue française*. Paris, Denis Diderot, p.3-17.
- NEVEU Franck, 2000, « *Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et continuité référentielle* », *Langue française*. Paris, Denis Diderot, pp.106-124.
- NEVEU Franck, 2001, *Aspect de la syntaxe détachée en français, et autres questions de grammaire pour l'analyse des textes*, Documents de synthèse pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches, Paris-Sorbonne.
- ONYEKACHI Evuline Constance, 2015, « *Rebelle de Fatou Keita ou Le Combat Féminin Contre La Patriarchie*», LALIGENS, VOL.4(2), Serial N10, Ethiopia, An International Journal of Language, Literature and Gender *Studies*, p.112-123.
- RIEGEL Martin et alii, 2008, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- TRAORE Abibatou, 1998, *Sidagamie*, Paris, Présence Africaine.